



Paris, le 1^{er} avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agir localement pour les personnes autistes

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril prochain, l'AMF réaffirme que le bloc local est porteur de solutions.

Au-delà de l'illumination en bleu de monuments publics en cette journée de sensibilisation, les maires mettent en place au quotidien des politiques en faveur des personnes autistes dans des domaines aussi variés que le logement, l'accès aux services publics ou aux activités sportives et culturelles. Le maire est d'ailleurs souvent le premier interlocuteur des personnes diagnostiquées, en cours de diagnostic ou de leurs aidants.

L'AMF accompagne les maires et présidents d'intercommunalité qui souhaitent développer encore davantage les dispositifs en faveur des personnes autistes.

Pour la première fois, lors du Congrès des maires 2022, l'AMF a consacré un forum à l'inclusion des personnes autistes et au rôle des élus en la matière.

Par ailleurs, l'AMF a publié un guide opérationnel à l'attention des maires de France, piloté par Daniel Fasquelle, maire du Touquet (62) et président du groupe de travail Autisme de l'Association. Elaboré à partir d'une enquête conduite en 2021, le guide présente les différents opérateurs vers lesquels les communes peuvent se tourner et recense des bonnes pratiques.

Ainsi que le rappelle Daniel Fasquelle : « *Il était important pour nous de proposer une approche pratique et concrète, par les grandes compétences du maire pour montrer que l'inclusion est un travail de tous les jours. C'est l'objet des dix fiches du guide. Le guide montre que les maires sont bien des acteurs de l'inclusion.* »

Pour David Lisnard, président de l'AMF, « *la prise en compte des individus les plus fragiles fait toute la force et la dignité de notre société, et l'AMF soutient l'action des maires et présidents d'EPCI qui y concourent.* »

[Retrouvez le guide de l'AMF - Agir pour l'inclusion des personnes autistes](#)